

M Le lien. arriverain

La protection du patrimoine bâti au centre-ville

Au-delà des grands travaux réalisés par la Ville pour embellir son centre-ville, il est maintenant nécessaire de poursuivre l'amélioration continue du secteur patrimonial de Sainte-Marie. C'est pourquoi le conseil municipal a adopté, le 13 août dernier, le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui « vise la protection du patrimoine bâti et la mise en valeur harmonieuse du centre-ville en s'assurant de la qualité des interventions physiques sur les bâtiments, sur l'affichage et dans l'aménagement des terrains ».

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble dans le secteur visé par le PIIA, tout projet de construction ou de rénovation extérieure devra être préalablement analysé par le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui vérifiera si les travaux mentionnés sont conformes avec les obligations contenues dans le PIIA. Il reviendra ensuite au conseil municipal de prendre une décision finale sur l'approbation ou non de la demande, selon l'avis qu'il aura reçu du CCU.

Exemples de critères d'évaluation

- Respect du caractère original de la construction : matériaux, couleurs, détails architecturaux, ouvertures.
- Conservation des éléments architecturaux d'origine.
- L'harmonie des couleurs en façade avec celles du milieu.
- Les portes, fenêtres, garde-corps, rampes, auvents et autres doivent s'harmoniser avec l'architecture du bâtiment ou du quartier.

- Les antennes, climatiseurs, thermo-pompes et autres ne doivent pas être visibles de la rue ou dissimulés adéquatement.

Exemples de travaux visés par le PIIA :

- Toute construction, transformation, rénovation, modification ou agrandissement d'un bâtiment à l'exclusion des travaux intérieurs.
- Toute démolition totale ou partielle d'un bâtiment principal.
- Tout travail important de peinture à l'extérieur d'un bâtiment.
- Tout travail exécuté sur des éléments architecturaux extérieurs comme porte, fenêtre, escalier, balcon, volets, marquise, auvent, toiture, etc.
- Toute installation ou modification d'une enseigne permanente.
- Tout aménagement de terrain autre que l'entretien, incluant la coupe d'arbres, les clôtures, le stationnement, le dallage, etc.

Georges La Rocque
Chef de division
Service d'urbanisme



Description sommaire du secteur visé

- Tous les immeubles en bordure de la rue Notre-Dame, du 256 Nord au 314 Sud.
- La plupart des immeubles des avenues du Collège et Marguerite-Bourgeoys, de l'avenue de la Coopérative.
- Quelques immeubles de la rue Saint-Antoine, des avenues Saint-Thomas et Saint-Cyrille et Saint-Georges.

Nous sommes là pour vous aider

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le secteur couvert par le PIIA, sur les procédures à suivre et les documents nécessaires lors d'une demande de permis, sur les travaux permis ou non, n'hésitez pas à communiquer avec le Service d'urbanisme de la Ville.



Prochaine réunion du conseil :
le mardi 9 octobre à 20 h

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9		11	12	13
14	15			18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



VILLE DE
SAINT-MARIE

www.ville.sainte-marie.qc.ca
387-2301 aux heures de bureau



Véloroute
de la Chaudière
Secteur de la
Nouvelle-Beauce

Marcher et rouler en toute sécurité!

Le plaisir de marcher ou de rouler au grand air devient parfois périlleux lorsque des cyclistes, piétons ou patineurs utilisent toute la largeur de la voie cyclable et qu'il faut les dépasser.

Nous vous rappelons qu'un règlement vous demande de garder la droite sauf pour dépasser par la gauche en signalant votre intention. Roulez donc à la file indienne à droite lorsque vous circulez en groupe. Marchez en gardant la droite également. Ce geste de civisme sera fort apprécié de tous! Vous pouvez consulter nos règlements à chacune de nos six haltes situées dans chacune des municipalités ou consulter notre site Internet.

Publication de vos photos sur le site Internet de la Véloroute de la Chaudière.

Vous possédez l'âme d'un photographe? Envoyez-nous les photos que vous avez prises lors de votre ballade. Nous choisirons parmi les meilleures afin de les publier sur notre site Internet sous la rubrique *Galerie photos*, nous y inscrirons votre nom. Faites parvenir le tout à jcote@veloroutedelachaudiere.com Bonne randonnée!!

Johanne Côté, coordonnatrice
Tél. : 386-2599
www.veloroutedelachaudiere.com

Grand prix cycliste : bel exemple de collaboration!



Au nom du Service de police de Sainte-Marie, je désire souligner l'excellente collaboration que nous avons eue avec les organisateurs et les bénévoles du Grand prix cycliste de Sainte-Marie pour planifier et organiser ces deux journées de compétition qui exigeaient de nombreuses interventions en matière de sécurité et contrôle de la circulation routière.

Malgré les désagréments causés par les détours et les rues fermées, nous n'avons déploré aucun incident malheureux. C'est

Guy Cliche
Directeur adjoint
Service de police



tout à l'honneur de la population de Sainte-Marie qui a su respecter les différentes signalisations et autres règles de sécurité pour nous faciliter grandement la tâche.

Lors d'un événement de cette envergure, la sécurité est vraiment l'affaire de tous. Le Grand prix cycliste de Sainte-Marie en a été la preuve! Félicitations à tout le monde!

Les projets de la Ville n'ont pas pris de vacances cet été!

Bien que nous venions de terminer la saison des vacances estivales, de nombreux projets concernant les infrastructures et les bâtiments de la Ville ont quand même suivi leur cours pendant les dernières semaines :

Usine de traitement de l'eau

La Ville a procédé à un appel d'offres afin de déterminer quel procédé de traitement serait le plus approprié pour répondre aux besoins. Une fois que le choix du procédé sera fait, la Ville ira en appel d'offres pour la réalisation de l'usine. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2008, avec une mise en route de l'usine en 2009.

Égouts pluviaux

Les sursauts de plus en plus fréquents de Dame nature nécessitent que le réseau d'égout pluvial soit agrandi ou amélioré. Ainsi, plusieurs chantiers — terminés, en cours ou à venir — permettront de mieux canaliser les eaux de surface : Notre-Dame Nord, Notre-Dame Sud, du Collège, secteur de la rue Turmel, etc.

Poste de police et bibliothèque

Un appel d'offres a été lancé afin de faire l'embauche d'une firme pour réaliser les analyses, les études et les plans de réaménagement de l'actuel centre de soins de longue durée de l'avenue du Bocage. Rappelons que le projet prévoit, entre autres, le réaménagement du 1^{er} étage pour y installer les locaux du poste de police et du 2^e étage pour la bibliothèque.

Bruno Gilbert, ing.
Directeur du Service
de l'ingénierie



Aqueduc

La Ville a maintenant en main une étude importante concernant le balancement hydraulique du réseau d'aqueduc. En résumé, il s'agit d'une analyse des débits et pressions dans les différents secteurs, principalement aux bornes-fontaines. Cette étude permettra à la Ville de déterminer précisément les endroits où le réseau doit être amélioré.

Vidange des bassins d'épuration

La Ville a finalisé la vidange de ses bassins d'épuration. À la suite de cette opération, les bassins d'épuration seront fonctionnels pour les dix prochaines années avant de nécessiter une autre vidange.

L'aréna

Pour ce qui est de la relocalisation de l'aréna municipal, M. Louis Normand, directeur du Service des loisirs, culture et vie communautaire indique que la Ville vérifie actuellement l'hypothèse d'un terrain appartenant à la commission scolaire situé devant la Polyvalente Benoît-Vachon. Avant d'aller plus loin dans ce projet, les architectes mandatés par la Ville devront analyser si le terrain en question sera suffisamment vaste pour réaliser l'ensemble du projet. Les résultats de cette étude détermineront les prochaines décisions à prendre dans ce dossier.

Été 2007 :

Un bilan riche en participation!

VACANCES-ÉTÉ 2007

Près de 300 jeunes ont participé cet été au programme Vacances-Été, une aventure de six semaines sous le thème de « Partons à l'aventure! ». Les enfants de Sainte-Marie ont suivi pendant tout l'été les précieux conseils du Capitaine Jack afin de passer un été rempli de saveurs. L'équipe d'animation, formée de plus de vingt matelots, a transporté ses moussaillons dans un univers rempli de folies afin d'atteindre ses objectifs : repartir avec mille et un souvenirs.

SOCCER

Le soccer a encore connu une augmentation de participation. Plus de 270 jeunes ont participé à l'activité de soccer cet été. Encore une fois, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a tenu sa fête de fin de saison où parties parents-enfants, animation, prix de présence, dîner hot-dogs et plaisir étaient au rendez-vous.

Deux équipes de Sainte-Marie ont fièrement remporté la finale qui avait lieu à Saint-Bernard. Bravo aux équipes U8 Sainte-Marie 2 et U10 Sainte-Marie 1!

tout l'été ce sport pour terminer la saison avec les parties parents-enfants toujours très appréciées par les familles.

Bravo à l'équipe des Atomes qui a obtenu le titre de Champions des séries éliminatoires!



Première édition de la semaine nationale de prévention de la noyade

Du 19 au 22 juillet dernier, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, en collaboration avec la Société de sauvetage, a offert à la population maritime quatre jours d'activités sous le thème de la prévention de la noyade. Au programme : divers kiosques d'information, nage-o-thon pour la Fondation Simon-Pierre, beach party et simulation de sauvetage furent au cœur de l'événement.

Grâce aux « 12 heures Simon-Pierre » et à la vente de hot-dogs lors du beach party, plus de 180 \$ ont été amassés pour remettre à la Fondation Simon-Pierre. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à recueillir cette somme d'argent.

L'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire tient à remercier tous les participants aux activités de cet été et vous dit : à l'été prochain!

Julie St-Hilaire

Régisseuse des programmes par intérim



BALLE-MOLLE

La saison de balle-molle fut encore une fois une réussite. Près de 80 jeunes ont pratiqué

Gigue en fête : mission accomplie!

Le rideau est maintenant tombé sur la 8^e édition du festival Gigue en fête. Bilan : l'année 2007 a été excellente.

Pendant quatre jours, on estime qu'environ 12 000 personnes ont foulé le site de Gigue en fête, l'événement porte-étendard de la Ville de Sainte-Marie. Le nombre de visiteurs correspond ni plus ni moins à celui enregistré lors de l'édition précédente.

Selon M. Richard Savoie, président de l'organisation, les commentaires reçus ont été très positifs. « Les gens ont apprécié autant les prestations des ensembles folkloriques invités que la panoplie d'activités proposées », relève-t-il.

À sa première édition, le gala de musique et de chansons folkloriques du dimanche après-midi est une activité qui mérite d'être répétée, estime le président de Gigue en fête. Les gens ont littéralement envahi le Pub Telus pour vivre cet événement. La toute nouvelle Place des enfants a également été une initiative heureuse. Les familles ont fréquenté en grand nom-



bre le site. Quant aux enfants, ils ont apprécié les jeux et les activités proposées.

Gigue en fête sera de retour l'an prochain du 26 au 29 juin 2008 sous le thème Rythmes, danses et percussions du monde!



Attention automobilistes : nouvelle signalisation!

Avec le retour à l'école, les automobilistes doivent prendre note d'une nouvelle signalisation dans le secteur de l'aréna et des écoles Mgr-Feuillault et Maribel. En effet, pendant les périodes d'arrivée et de départ des élèves, des clignotants rouges interdiront dorénavant aux automobilistes de circuler sur le boulevard Laroche, dans la section du débarcadère des autobus le long de l'aréna. Pour les autres périodes de la journée, la circulation se fera normalement. Merci de respecter cette nouvelle signalisation. Il y va de la sécurité de nos enfants!

Semaine du grand ménage

Veillez prendre note qu'une « **Semaine du grand ménage** » se tiendra selon le calendrier actuel de la collecte des ordures ménagères et particulièrement aux dates suivantes :

- **Les 17 et 18 octobre 2007**
« pour les secteurs où la collecte s'effectue mercredi et jeudi ».
- **Les 22 et 23 octobre 2007**
« pour les secteurs où la collecte s'effectue lundi et mardi ».

À cette occasion, le sous-traitant de la Ville, Sani-Gestion Onyx procédera au ramassage d'ordures de tout genre et de tout format. **Toutefois, cela exclut les carrosseries d'automobiles, les matériaux de construction et de rénovation, le béton, le béton bitumineux, la terre,**

les déchets domestiques dangereux, les pneus, etc.

Veillez placer ces ordures spéciales près de vos ordures ménagères régulières sur le côté de la rue, avenue, route ou rang. **Veillez noter que les débris déposés dans une remorque (trailer) ne seront pas ramassés.**

Si vous vous débarrassez de plusieurs articles, ceux-ci devront être déposés dans des sacs, boîtes ou contenants appropriés.

Pour le site de récupération, les tarifs réguliers s'appliquent même pendant les semaines du grand ménage. Veillez noter qu'en raison du congé de l'Action de grâce, la site de récupération sera fermé le lundi 8 octobre 2007.

Activités culturelles

Vernissage de l'exposition « Vent de liberté »

Le dimanche 9 septembre, à la bibliothèque Honorius-Provost, avait lieu le vernissage de l'exposition solo de Jocelyne Fontaine « Vent de liberté ».

L'artiste nous confie ceci : « J'ai le plaisir de peindre et le bonheur de le transmettre », puisqu'elle enseigne la peinture aux ateliers d'Andrée Verreault, en plus de produire de magnifiques toiles et ardoises de toutes tailles. Celles-ci font d'ailleurs partie de ses récentes explorations. Imprégnées de la nature, qu'elle apprécie tout particulièrement, elle nous présente des

Line Gagnon
Agente de
développement culturel



œuvres variées, empreintes de calme et de fraîcheur. Elles reflètent magnifiquement le talent et la créativité de l'artiste peintre.

On peut visiter l'exposition aux heures régulières d'ouverture de la bibliothèque : mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 et samedi de 10 h à 15 h, ainsi que le 30 septembre, entre 13 h et 16 h 30, dimanche des Journées de la culture, où l'artiste sera présente pour commenter son exposition.



Lancement du livre « Salim se dévoile »

Le dimanche 26 août, à la bibliothèque Honorius-Provost, se tenait le lancement du 2^e livre de M. Salim Karsh : « Un Beauceron venu d'ailleurs », *Salim se dévoile*. Pour ceux qui ont apprécié le premier ouvrage, quelle belle occasion de connaître encore mieux cet homme intègre et généreux, décrit comme « l'exemple d'un accommodement très raisonnable » par l'Honorable Raymond Setlakwe, sénateur, présent au lancement. Il s'y raconte et nous livre même la recette de son délicieux fromage arménien.

Le volume ainsi que quelques copies encore disponibles du premier livre sont distribués aux endroits suivants : magasins A. Setlakwe de Sainte-Marie, Thetford Mines et Disraëli, Métro Labonté, Copies Extra, La cache à Maxime, Fromagerie Gilbert et Musée Marius-Barbeau de Saint-Joseph et Librairie Sélect de Saint-Georges.

Félicitations à M. Karsh qui nous promet déjà un recueil de poèmes pour le futur!



Bienvenue aux Journées de la culture

Samedi et dimanche, 29 et 30 septembre, de 13 h à 16 h 30 :

Maison Pierre-Lacroix

- Démonstrations de techniques artisanales
- Rallye du patrimoine religieux à 13 h 30
(Réservation obligatoire : 389-3821)
- Exposition thématique sur le patrimoine bâti mariverain

Samedi de 12 h à 21 h et dimanche, de 10 h à 17 h :

Hôtel de ville

- Exposition du cercle des Fermières de Sainte-Marie
- Exposition collective des artistes et artisans mariverains

Dimanche, 30 septembre, de 13 h à 16 h 30 :

Bibliothèque Honorius-Provost

- Exposition solo de Jocelyne Fontaine « Vent de liberté », commentée par l'artiste
- Exposition et lecture de textes d'auteurs, distribution d'un recueil
- Atelier offert par le Club mariverain de généalogie Musicien sur place

NOMBREUX PRIX CULTURELS À GAGNER!

Tirage : dimanche, 16 h 30, bibliothèque Honorius-Provost



Fondation d'une troupe de théâtre amateur à Sainte-Marie

Mme Renée Guay, auteure de plusieurs pièces de théâtre et fondatrice de deux troupes amateur, aimerait offrir aux Mariverains la possibilité de fonder une troupe de théâtre amateur à Sainte-Marie. Une réunion à ce sujet est prévue.

Clientèle visée : personnes disponibles en journée, ex : personnes retraitées

Objectifs : -Monter une pièce qui sera présentée au printemps 2008

-Animer les sites touristiques historiques en incarnant des personnages d'époque

Les personnes intéressées peuvent communiquer avec Line Gagnon au 387-4920 ou par courriel : line.gagnon@ville.sainte-marie.qc.ca, ou se présenter à une première rencontre : le jeudi 11 octobre, à 13 h, à la salle du sous-sol de l'hôtel de ville.



Jacques Filiatrault
Bibliothécaire

À noter : (animation accessible au
<http://www.ville.sainte-marie.qc.ca>)

- **Exposition** : Vous êtes cordialement invités à l'exposition « Vent de liberté » de madame Jocelyne Fontaine dont les œuvres seront exposées à la bibliothèque jusqu'en décembre 2007. Bienvenue à tous et toutes!
- **Heure du conte** : Nous accueillons chaleureusement madame Catherine Aubry qui animera à l'avenir l'heure du conte pour le plus grand plaisir de vos enfants! Les inscriptions se font à la bibliothèque uniquement. Les rencontres prévues sont les : 28 septembre, 12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, et le 7 décembre. Faites vite, les places sont limitées!
- **Journées de la culture** : dimanche 30 septembre de 13 h à 16 h 30. Jocelyne Fontaine fera une visite commentée de son exposition « Vent de liberté », le Club Mariverain de Généalogie vous trouvera votre ascendance de père en fils et des auteurs mariverains vous liront des extraits de leurs écrits qui seront affichés sur place. Le tout sera animé par des musiciens qui y joueront pour votre plus grand plaisir. Bienvenue à tous et à toutes!

Nouveautés (accessible au
<http://biblio.ville.sainte-marie.qc.ca/regard/>)

- *Les joyaux des Tsars, Michel de Grèce, Presses de la Renaissance, c2006, 190 p.*, nombreuses photos couleurs de bijoux somptueux.
- *Nelson contre Napoléon : D'Aboukir à Trafalgar, Anne Pons, Perrin, c2005, 295 p.*
- *Chasse à l'homme : La traque de l'assassin d'Abraham Lincoln, James L. Swanson, c2007, 441 p.*
- *Le secret des enfants heureux, Steve Biddulph, Marabout, c2006, 283 p.*
- *Parents, osez dire non!, Dr Patrick Delaroché, Albin Michel, 2005, 250 p.*

Club Mariverain de Généalogie Prenez note

La vente du « Répertoire BMS de Saint-Elzéar de Beauce, 1846-2006 » lors de la journée du lancement aux Fêtes de chez nous de Saint-Elzéar le 2 septembre a connu un franc succès. Merci à tous!

Veillez prendre note que des exemplaires de ce volume sont disponibles à ces endroits : Alimentation Vallée et au bureau de la municipalité de Saint-Elzéar; pour Sainte-Marie : bibliothèque Honorius-Provost, Copies Extra, Alimentation du pont, Maison du tourisme, Twist Laser, Familiprix et auprès des membres du Club Mariverain de Généalogie.

Le « Répertoire des baptêmes de Sainte-Marie de Beauce en 2 volumes : 1739-2005 », le « Répertoire des mariages de Sainte-Marie de Beauce, 1746-2005 » ainsi que le « Répertoire des décès et sépultures de Sainte-Marie de Beauce, 1739-2005 » sont aussi disponibles aux mêmes points de vente.

Important :

Les réunions du Club auront dorénavant lieu le 2^e mardi du mois. La prochaine réunion se tiendra donc le mardi 9 octobre à 19 h à la bibliothèque.

Nous sommes toujours à la recherche de « Le Guide (de 1962 à 1980) », ancien journal de la région que nous hébergerons à la bibliothèque aux fins de recherches. Nous tenons à remercier les généreux donateurs qui nous ont permis de compléter nos archives de ce journal grâce à leurs dons jusqu'à ce jour. Si vous possédez ce journal et voulez en faire don à la bibliothèque, contactez-nous au 387-2240. Merci!

Pour toute information concernant la généalogie ou le club, veuillez contacter un de ses membres, soit : Réal Giguère, président (387-2599); Nicole Poulin-Ferland, vice-présidente (387-8233) ou Diane Faucher-Jacques, secrétaire-trésorière (387-5886).



Chantale Faucher, OMA
Greffière adjointe

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 10 septembre 2007, à savoir :

- La Ville a adopté le règlement numéro 1388-2007 établissant la concordance entre le règlement de zonage et le règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Nouvelle-Beauce (règlement numéro 247-03-2007) de façon à permettre, dans la zone de grand courant 0-20 ans et dans le littoral 0-2 ans à Sainte-Marie, les infrastructures d'utilité publique qui font l'objet d'une demande de dérogation au MDDEP, soit plus particulièrement une rampe de mise à l'eau et une rampe hivernale pour les VTT et les motoneiges ainsi que l'implantation d'une prise d'eau potable dans la rivière Chaudière.
 - La Ville a adopté les projets de règlement révisant son plan d'urbanisme et remplaçant tous les règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, conditions d'émission d'un permis de construction, dérogations mineures aux règlements d'urbanisme) et fixé une
- séance d'information et de consultation publique le mercredi 24 octobre 2007 à 19 h à la salle du conseil.
- La Ville a autorisé l'installation de panneaux de signalisation « stationnement 2 heures » sur l'avenue Sainte-Anne, ratifié la réactivation du feu rouge clignotant sur le boulevard Larochelle ainsi que l'ajout d'un deuxième feu rouge clignotant du côté de la cour de l'aréna et autorisé la pose de panneaux de signalisation pour interdire la circulation automobile, sauf les autobus, lorsque les feux rouges clignotent.
 - La Ville a accordé à Les Consultants FBG le contrat pour les services professionnels d'ingénierie et celui pour les services professionnels d'architecture à Les architectes Odette Roy et Isabelle Jacques et ce, dans le cadre du projet de modification d'un bâtiment existant (ancien CHSLD) afin d'y aménager un poste de police, une bibliothèque municipale ainsi que des locaux communautaires.

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 11 septembre 2007.

DÉROGATIONS MINEURES

AVIS PUBLIC

À tous les propriétaires et locataires d'immeubles de la Ville de Sainte-Marie.

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Sainte-Marie, que lors d'une séance spéciale qui sera tenue le 9 octobre 2007 à 19 h 45 à la salle du Conseil située à l'hôtel de ville, 270 avenue Marguerite-Bourgeoys à Ville de Sainte-Marie, deux (2) demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de cette municipalité seront étudiées et les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le Conseil relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

- a) Propriété sise au 564 boul. Vachon Sud
Lot : 2 961 630 du Cadastre du Québec
Dérogations : Reconnaître la localisation d'une enseigne sur poteau installée en 1992 à 0,35 mètre des limites de terrain au lieu du minimum exigé de 0,5 mètre des limites de la propriété et reconnaître la localisation d'une remise implantée depuis plus de 30 ans à 0,80 mètre de la ligne arrière au lieu d'un minimum de 1,0 mètre, tel qu'exigé

à l'intérieur du règlement de zonage numéro 700-90

- b) Propriétés sises au 980 boulevard Vachon Nord et sur le terrain contigu à cette propriété

Lots : 3 254 222 et 3 254 223 du Cadastre du Québec

Dérogations : Permettre l'augmentation de la superficie de l'enseigne à 14,18 mètres carrés pour l'enseigne sur poteau existante (980 boulevard Vachon Nord) au lieu d'une superficie maximale de 10,0 mètres carrés et permettre sur l'immeuble à construire l'installation de deux (2) logos (superficie de 1,25 mètre carré chacun) sur la marquise contrairement à ce qui est stipulé à l'article 8.2.2f) du règlement de zonage numéro 700-90 qui l'interdit.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce 11 septembre 2007.

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière

Nouvel horaire pour la déchetterie

Veillez prendre note que depuis le 27 août 2007, la déchetterie située au garage municipal est fermée le vendredi en après-midi.

Les heures d'ouverture sont les suivantes :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h
- Le samedi de 8 h 30 à 15 h

